

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

ABONNEMENTS

UN AN	MOIS	MOIS
20 fr.	11 fr.	6 fr.
24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région, à l'Agence J. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalons-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL, A PARIS: A l'Agence HAVAS, 5, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Non content de l'interrogatoire de Dreyfus à l'île du Diabie, M. Mornard demandera son retour pour des confrontations.

L'Angleterre et la France continuent à s'adresser des menaces panachées de quelques compliments et à préparer la guerre en protestant de leur inébranlable attachement à la paix.

La flotte russe de Cronstadt va se diriger sur Lisbonne pour nous aider à monter la garde dans l'Océan Atlantique et surveiller Gibraltar. On prépare à Lisbonne des docks pour la recevoir. Le Portugal va s'attirer les foudres de l'Angleterre en assurant le respect de son reste de colonies.

On active aux Etats-Unis, où l'on travaille comme partout jour et nuit, l'armement d'une grosse flotte.

La Crète manifeste son enthousiasme d'être enfin délivrée de l'administration turque et le prince Georges de Grèce s'est embarqué pour Candie. Une ère nouvelle commence.

Contrairement à Paris que nous avons publié hier, il n'y aura pas ce soir de réunion générale du Cercle, mais simplement réunion de commission au café Grand, 3, place des Terreaux.

LE CATHOLICISME AUX ETATS-UNIS

Quoi qu'on ait dit de part et d'autre sur l'americanisme, M. Brunetière (4) a trouvé à dire quelque chose de nouveau. Les écrits du directeur de la Revue des Deux-Mondes sont toujours à considérer. Celui-ci a d'autant plus de valeur, qu'il sort du domaine de la discussion pour rentrer dans celui de l'histoire, et qu'avant de paraître à Paris il a été lu à Rome. Il était temps d'étudier l'origine, l'ascendance spirituelle et le milieu de ces hommes dont une petite coterie incrimine les tendances et suspecte l'orthodoxie. C'est, aussi bien, le meilleur moyen de les justifier de tout soupçon.

Notre pays, dont l'influence est si profonde dans l'histoire des idées, eut la gloire de participer en Amérique à la diffusion du catholicisme. La constitution civile du clergé produisit ce résultat inattendu, en obligeant à l'émigration les prêtres de Saint-Sulpice dont quelques-uns fondèrent le séminaire de Baltimore. La direction en a toujours été confiée à des Français. Les prêtres les plus éminents du clergé américain, notamment à notre époque Mgr Keane, premier recteur de l'Université catholique de Washington, et le cardinal Gibbons sont sortis de cette maison.

Lorsque Pie VII, en 1803, ajouta quatre nouveaux diocèses à celui de Baltimore; il en attribua deux à des Français. Il est impossible d'énumérer par le menu tous les travaux accomplis par nos compatriotes dans les missions américaines, et qui sont consignés dans les Annales de la Propagation de la Foi. Toujours est-il que cette association y dépensa 25 millions, et que les religieux de saint Vincent de Paul et du Bon Pasteur, les Petites Sœurs des pauvres et les Visitandines devinrent à la France leur introduction dans la République fédérale et aujourd'hui encore, une partie de leurs recueils. Ce fut notamment un prêtre français, Picot de Limoëlan, ancien conspirateur royaliste et complice de Cadoudal, qui alla y créer le premier couvent de la Visitation.

Les protestants ne voyaient pas sans méfiance, au milieu de leur multitude de sectes, le groupe compact des papistes. Toutes les contro-

verses qu'avaient soutenues contre la Réforme saint François de Sales et Bossuet, le clergé américain dut les soutenir contre les pasteurs. Il accepta la lutte et en sortit à son honneur, ce qui prouve, en dépit des racontars, qu'il connaissait la théologie. Le grief le plus grave qu'invoquaient les chrétiens dissidents contre les catholiques était l'obéissance à Rome: Nos frères d'Amérique surent s'en disculper comme des autres.

Mais dès le milieu du siècle ils avaient le sentiment de leur force, puisque suivant un décret du concile de 1852, les évêques se promettaient d'attendre du pouvoir civil que les soldats et marins catholiques fussent dispensés d'assister aux cérémonies des cultes non catholiques.

Maintenant les querelles ont perdu beaucoup de leur aigreur. Les rapports entre les catholiques et les protestants sont empreints de tolérance, et souvent de cordialité: il y a environ un an, Mgr Keane étant venu de Rome, où il réside, à Washington où il dirigea l'Université catholique, on organisa en son honneur un banquet de deux cents couverts, réunissant avec ses amis une foule de fonctionnaires, de sénateurs et de représentants, et un délégué du président de la République.

Un obstacle assez sérieux au prestige de notre religion, aux Etats-Unis, serait, dit-on, la basse condition de la plupart des fidèles (1). Si cela est vrai, il n'y a pas à s'en effrayer. Le caractère de plus en plus démocratique des sociétés modernes favorisera l'extension d'une religion populaire. Ce dont il faudrait s'alarmer, ce serait de voir, comme en France, les ouvriers se détacher de nous parce que nos méthodes d'apostolat ne répondent plus aux conditions de l'existence contemporaine. Voltaire reprochait au catholicisme de ne convenir qu'à la « canaille », suivant sa délicate expression. Plaise au Ciel que nous parvenions à l'âme des masses prolétariennes!

Les évêques d'Amérique sont choisis par le Saint-Siège sur une liste de trois noms. Cette liste est dressée par les curés inamovibles et les consultants du diocèse vacant, et par les évêques et l'archevêque de la province ecclésiastique à laquelle appartient ce diocèse.

On pourrait croire que le voisinage des protestants a simplifié et réduit la dévotion. On se tromperait. Aux Etats-Unis comme chez nous, il y a des églises consacrées à Notre-Dame de Lorette, au Sacré-Cœur, etc.

Le souci de maintenir l'intégrité de la Foi n'a pas détourné l'attention de l'épiscopat des grandes questions qui s'agitaient sous le règne de Pie IX. Bien au contraire, il a devancé de douze ans les solutions qu'elles reçurent par la suite. Dès 1846, le sixième concile de Baltimore mettait l'Eglise américaine sous la protection de la Vierge conçue sans péché. Dès 1858, le neuvième demandait avec instance au Souverain Pontife la proclamation du dogme de l'Infaillibilité.

Le nombre des sectes réformées, dont l'accroissement presque quotidien constituait un dangereux exemple, donnait à ce dernier dogme une importance particulière. Le cardinal Gibbons l'a expliqué très justement:

« Il n'y a point de gouvernement libre, dit-il, sans un tribunal suprême chargé d'interpréter les lois et de trancher les controverses qui peuvent toujours s'élever: telle est à Washington la Cour suprême des Etats-Unis. C'est ainsi qu'organisation de l'Eglise est désormais complète; et, ne pouvant, comme catholiques, avoir notre tribunal suprême ni dans le Conseil qui n'est qu'une juridiction extraordinaire, ni dans la réunion des évêques de la catholicité, qu'on ne saurait aisément consulter, nous l'avons dans le chef de la catholicité qui est le Pape. »

Libres de cette préoccupation, les catholiques ont tourné leur activité « vers d'autres objets et d'autres vertus ». Cela ne signifie pas qu'ils se sont mis à la recherche d'un

christianisme nouveau. Par là « ils ont voulu dire que leur soumission au Saint-Siège étant absolue, que Rome étant toujours là pour les ramener dans la voie droite s'ils s'en écartaient, qu'une seule parole du Souverain Pontife suffisait en toute matière à définir la vérité du dogme, ils pouvaient essayer d'approprier ou d'adapter le reste aux circonstances, aux hommes et aux lieux ».

On leur reproche leur individualisme. Ils sont individualistes comme tous les Yankees, c'est-à-dire qu'ils s'appliquent avant tout à faire naître et à développer l'initiative individuelle. Mais si l'on entend par là cet égoïsme, cette indépendance rebelle à l'association de plusieurs hommes ou de plusieurs groupes, ils sont moins individualistes que personne. Il suffit de rappeler la tentative des Allemands des Etats-Unis pour obtenir de Rome des évêques nationaux, et le peu de succès de la proposition.

L'idée de ces bons Teutons procédait d'un grand attachement à leur nationalité, mais elle aurait produit un effet déplorable. La population dissidente, à peine revenue de ses préjugés, n'aurait pas manqué de suspecter le patriotisme d'un clergé et de fidèles sans unité nationale.

Ajoutons que les Américains répudient non moins énergiquement l'idée de faire bande à part dans la chrétienté: « Nous ne voulons pas d'église américaine, dit Gibbons, mais une Eglise catholique, apostolique et romaine en Amérique ». Nous voilà loin, n'est-il pas vrai, des tendances schismatiques entrevues par certains clairvoyants, entre autres par M. Zola, l'auteur de Rome.

En 1787, au moment du vote de la Constitution, les Etats-Unis avaient un évêque, une trentaine de prêtres, à peine dix églises. En 1868 ils comptent 88 évêques, 8.000 prêtres, 6.000 églises et neuf ou dix millions de fidèles. On évalue les conversions à 30.000 par an.

Gabriel HÉRAÏL.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER
Jeudi 17 novembre. — 321^e jour.
Lever du soleil, 7 h. 14; coucher 4 h. 16.
Lune, N. L.
Saint Grégoire.
Saint Agnan.
1896. — M. Castelin dénonce à la Chambre les tentatives faites par les juifs pour amener l'évasion de Dreyfus.

LE TEMPS
Une faible baisse barométrique s'est produite sur les îles Britanniques, mais la pression est néanmoins supérieure à 765 m/m sur tout le continent et elle surpasse 770 m/m dans une zone comprise entre Nantes, Gap, Vienne et Munster (maximum 771 m/m à Lyon).

CONTRE LES PORNOGRAPHES

En dépit des fureurs et raielleries qui ne lui sont pas ménagées, même de la part de certains journaux conservateurs, en cela fort mal inspirés, M. Béranger poursuit bravement sa campagne de salubrité publique contre les démodés.

A preuve la lettre suivante, adressée, il y a quelque temps, aux divers journaux qui recherchent le succès en spéculant sur l'immoralité publique:

« Monsieur le directeur du journal le...
« Notre société s'est abstenue jusqu'à présent de réclamer du Parquet une enquête observation, en ce qui touche la presse, de la loi du 16 mars 1893, sur les outrages aux bonnes mœurs, dans l'espoir qu'avertie par les nouvelles sévérités de cette loi, elle saurait s'amender d'elle-même.
« Le résultat ayant, malgré quelques efforts partiels, fort mal répondu, en général, à son attente, elle est aujourd'hui fermement résolue à provoquer sa stricte application.
« J'ai, en conséquence, l'honneur de vous avertir, en son nom, que si votre journal persiste, par l'insouciance de ses dessins, la licence de ses articles ou de ses annonces à braver les prescriptions de la loi, nous n'hésiterons pas à réclamer du Parquet, et au besoin du gouvernement, non seulement des poursuites judiciaires, mais l'interdiction de sa vente dans les gares de chemins de fer et dans les kiosques soumis à l'autorisation administrative.
« J'aime à croire que vous tiendrez compte de cet avertissement.
« Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.
« Le Président,
« R. BÉRANGER. »

Les journaux qui ont reçu cet avis ne s'en sont pas vantés, naturellement. Espérons pourtant qu'ils sentiront la nécessité de s'amender pour éviter un avis plus désagréable encore.

LES DÉSERTEURS ITALIENS

On télégraphie de Nice:
« C'est en été et en automne, au moment où, à quelques pas de peine de chez nous, les Italiens créent leurs grandes manœuvres que leurs déserteurs nous arrivent en nombre.
« Une statistique faite ces jours derniers, nous permet de dire combien se sont abattus sur le 15^e corps, dans le courant de l'année.
« Ceux qui se sont présentés à l'état major, au nombre de 12, désirent changer d'uniforme, ont été aussitôt envoyés en Afrique grossiers rangs de la Légion étrangère.
« Plus nombreux sont les déserteurs qui ont été clarés vouloir vivre de la vie civile. Ils se chiffrent, en effet, par 29, ainsi répartis: 11 bergamiers, 9 soldats d'infanterie, 3 douaniers, 3 artilleurs, 1 soldat de génie, 1 garde des finances et 1 matelot.
« Par une circulaire du général Billot, alors ministre de la guerre, en date du 11 décembre 1891, le séjour des Alpes Maritimes, Basses-Alpes, Var, Corse et Bouches de Rhône étant interdit aux déserteurs transalpins, tous ont été dirigés sur Avignon.
« Tel est le bilan du 1^{er} janvier à ce jour. »

LION ÉCHAPPÉ.

Les habitants du sud de Londres sont liérés, depuis quelques jours, à des émotions d'une nature particulièrement grave.
« La semaine dernière, un dompteur ambulancier, escorté d'une ménagerie assez importante, arrivait à Beckenham park, près du palais de Cristal, et commençait ses représentations avec l'autorisation de la police et de la paroisse. Au bout de cinq jours, toute la troupe disparut de nuit, malgré des engagements pris pour une quinzaine, mais sans laisser un sou de dettes dans le quartier.
« On n'y a eu ni pris garde si ce n'est l'indiscrétion d'un habitant du voisinage qui fournit à la police l'explication de ce départ inattendu: la veille entre deux et trois heures du matin, un des lions enfermés dans la ménagerie était sorti de sa cage, grâce à la négligence d'un palefrenier, avait franchi d'un bond les clôtures et gagné la campagne. Les agents supplèrent le témoin de garder le silence, mais il avait déjà raconté la sinistre aventure à sa femme, qui l'avait raconté à sa voisine, qui l'avait raconté à la boulangère, qui l'avait raconté à tous sa clientèle.
« Une battue fut organisée avec le concours d'une compagnie d'infanterie appelée de Woolwich. Les investigations restèrent sans résultats, soit que le lion eût trouvé une retraite difficile à découvrir, soit qu'il se fût trop éloigné. Après une journée et une nuit de chasse inutile, l'administration de la police assura aux habitants qu'ils pouvaient sans crainte sortir, aller à leurs affaires, que le lion avait certainement gagné un autre comté. On reprit un moment confiance, mais hier soir deux enfants accoururent à Beckenham park, essouffés et plus morts que vifs: ils s'étaient trouvés nez à nez avec le roi du lion au moment de sortir du public house, où ils venaient d'acheter de la bière et pour le souper de leurs parents.
« Depuis leur récit, le lion était assis devant la boutique d'une fruitière et dévorait le cadavre d'un chat.
« Quelques hommes déterminés se portèrent à la rencontre du fauve; il avait disparu.
« Depuis hier matin, la ligne et l'artillerie, réquisitionnées de nouveau, battent le quartier et les environs. »

MES CISEAUX

Désespoir d'un neveu qui a perdu son oncle la veille.
« Ah! je n'ai rien à me reprocher! Pendant trois mois, je n'ai pas quitté son chevet! Je l'ai veillé nuit et jour!
— Brave cœur!
— Et puis, j'avais peur qu'il ne déchirât le testament qui me faisait héritier. »

Dimanche prochain

la FRANCE LIBRE commencera la publication d'un Nouveau Feuilleton:

FRÈRES D'ARMES

PAR ALBERT MONNIOT

C'est à la gracieuseté du jeune secrétaire de rédaction de la « Libre Parole » que nous devons la bonne fortune de pouvoir publier

FRÈRES D'ARMES

Cette œuvre, presque inédite, est un grand roman d'actualité patriotique. Les nobles sentiments qui ont fait la grandeur de notre race et la force de notre patrie y sont exaltés comme y sont flétris les bassesses des âmes tortueuses.

FRÈRES D'ARMES

« Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées. »

CONVOICATIONS

La cour de cassation a convoqué pour lundi prochain outre le général

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

DÉCORATIONS RUSSES

Toulon. — A l'occasion du séjour dans les ports de Toulon et de La Seyne du cuirassé Sissoie-Veliky et de la canonnière Groziakich, de la marine impériale russe, l'empereur Nicolas II a conféré de nombreuses décorations qui viennent d'être transmises au gouvernement français.

Parmi ces décorations, nous citerons comme ayant obtenu le grand croix de l'Algie-Blanc, le vice-amiral de la Jaille; grand-croix de Sainte-Anne, les vice-amiraux Hamann, ex-commandant de l'escadre, Brown de Coustou et Cuvelier de Cuvelier; grand-croix de Saint-Stanislas, les contre-amiraux Dieulouart, Gandin, Châteaumoine, Béranger et Michel.

LE GÉNÉRAL BARATIÈRE À PARIS

Rome. — On dit que c'est le général Baratière, commandant le régiment Piémontais-Real, qui remplacerait le colonel Parizzaral comme attaché militaire en France.

Nouvelles Parlementaires

M. LAZIES INTERPELLERA

Paris. — M. Lazies, député du Gers, persiste dans son intention de déposer vendredi sa demande d'interpellation sur l'ordonnance de la chambre criminelle de la cour de cassation. Il demande à interpellé le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour soustraire les secrets de la défense nationale aux indiscrets.

Si le président du conseil n'accepte pas son interpellation immédiate, M. Lazies combattra le renouveau.

Le groupe de la défense nationale se réunit du reste cet après-midi pour s'occuper de cette interpellation.

On dit que M. Lazies se propose de demander à M. Cavaignac d'intervenir dans la discussion de son interpellation.

Le groupe de la défense nationale, dont M. Lazies fait partie a approuvé aujourd'hui l'initiative du député du Gers. Il a décidé de déposer comme sanction un ordre du jour dont il n'a pas encore arrêté les termes se réservant de s'inspirer des débats.

L'AFFAIRE DREYFUS

L'ENQUÊTE

La chambre criminelle de la cour de cassation a interrompu hier son enquête, M. le général Chanoiné ayant terminé lundi soir sa déposition et clôturant la liste des premiers témoins convoqués. Les conseillers ont donc repris hier l'examen des affaires courantes qu'ils auront à discuter en séance demain jeudi.

Dès aujourd'hui cependant, d'après le Journal des Débats, la chambre criminelle reprendra son enquête. Elle délibérera d'abord sur les dépositions des cinq ministres, puis elle dressera une nouvelle liste de témoins à entendre. Ce nouveau choix portera sur des personnalités qui, mêlées à l'affaire Dreyfus, ont soutenu jusqu'ici l'innocence du condamné. Leurs témoignages constitueront ainsi un premier élément de débat contradictoire, la cour ayant à cœur d'éviter tous les reproches qui ont été formulés contre le premier conseil de guerre en voulant laisser à la défense la plus grande latitude possible.

C'est donc à tort que plusieurs journaux ont annoncé que cette instruction sera close cette semaine. On ne saurait, pour l'instant, en prévoir l'issue et il est de plus complètement inexact que la cour ait décidé d'entendre prochainement M. Lebrun-Renaud.

Paris. — La chambre criminelle de la cour de cassation s'est réunie en chambre de conseil et s'est préoccupée de la suite à donner à son enquête.

Nous croyons avoir, dit le Temps, que bien qu'ayant, paraît-il, une très nette impression qu'il y avait identité absolue d'écritures et de papiers entre le bordereau de 1894 et les deux lettres du commandant Esterhazy saisies ces jours derniers dans les conditions que l'on sait, la chambre criminelle a tenu néanmoins à ce qu'aucun doute ne fut élevé sur ce point et a ordonné l'expertise.

La chambre criminelle continuera lundi prochain son information complémentaire sur la demande en révision Dreyfus.

Elle entendra ce jour-là le général Gonse.

Gonse et le général Roget, le lieutenant-colonel Picquart.

LA TRANSMISSION DE L'ORDONNANCE AU TRAITÉ

Paris. — La lettre personnelle reçue par M. Guillaum, ministre des colonies, lui faisant connaître l'ordonnance de la cour de cassation, est arrivée au Pavillon de Flore un peu avant midi, alors que le ministre était encore au conseil.

Les ordres nécessaires pour que fut expédiée la notification de la chambre criminelle ont été donnés et exécutés entre midi et une heure.

En raison de l'avance de 4 heures qu'a Paris sur Cayenne, le programme ministériel est arrivé à Cayenne avant midi. Le gouverneur par intérim a eu à prendre les mesures nécessaires pour notifier à Alfred Dreyfus la décision de la cour.

Le gouverneur n'avait pas encore rendu compte ce matin de sa mission.

LES SUITES DE L'ORDONNANCE

Un rédacteur du Journal a recueilli, hier soir, les renseignements complémentaires suivants, au ministère des colonies:

Il est d'usage constant, quand a procédé de révision est ouverte, de se servir du câble pour prévenir les fonctionnaires, les magistrats et les intéressés; mais lorsque la production des pièces à vérifier des rapports, etc., est indispensable pour les parties, des pils sous scellés suivent par les courriers postaux transatlantiques.

C'est ce qui va se produire probablement pour Dreyfus, c'est-à-dire que, par la paquebot, le 9 décembre, partiront les instructions manuscrites, conséquence de l'arrêt de la cour.

NOTRE CONFÈRE POSE LA QUESTION SUIVANTE:

A partir de la signification de l'arrêt, le condamné jouira-t-il du régime de faveur que la loi autorise? La question, est-il répondu, sera réglée, probablement demain, par la direction du service pénitentiaire des colonies, après entente avec le ministre.

UN INSATIABLE

M. Mornard se propose prochainement de faire toutes les démarches utiles pour être autorisé à communiquer librement avec son client, mais ce n'est que lorsqu'il aura été mis à même de prendre connaissance des diverses dépositions faites ces jours-ci devant la cour de cassation, c'est-à-dire vers la fin de cette semaine, espère-t-il, qu'il fera ses démarches.

Nous croyons savoir que M. Mornard s'adressera à la cour de cassation, à laquelle il demandera qu'elle ordonne le retour du capitaine Dreyfus, que pourrait rendre indispensable certaines opérations de l'enquête et de la défense tel par exemple que la confrontation du prisonnier de l'île du Diabie avec le capitaine Lebrun-Renaud et le colonel du Paty de Clam.

M. Mornard estimerait en effet que dans les circonstances actuelles l'audition du capitaine Dreyfus par voie de commission rogatoire n'offrirait pas à la défense toutes les garanties qu'offrirait l'audition directe par la cour.

UN FAUX BRUIT

Un de nos confrères du matin annonçait le prochain départ de M. Hild, secrétaire de M. Labori, pour Cayenne, en compagnie de M. Collonot, secrétaire de M. Demange. Nous sommes à même d'affirmer que jamais il n'a été sérieusement question de ce voyage et que M. Hild et Collonot ne songent nullement à quitter Paris.

LE COLONEL PICQUART

Le lieutenant-colonel Picquart est toujours au secret. Aucune décision du ministre de la guerre n'est intervenue pour permettre à son défenseur de le voir.

Paris. — Nous apprenons de source absolument autorisée que le général Zurinden rendra dimanche sa décision sur l'instruction ouverte contre le lieutenant-colonel Picquart.

Nous savons aussi que son intention est de faciliter, même avant cette date, à moins d'inconvénients imprévus, la communication de M. Labori avec son client.

L'ÉTERNEL DÉCOUTÉ

Paris. — M. Labori a fait demander ce matin au ministre de la guerre l'autorisation de conférer ce matin avec son client, le lieutenant-colonel Picquart.

Il lui a été répondu qu'en l'état il n'y avait pas encore lieu.

LES PROCÈS DE M. PICQUART

Paris. — L'affaire de plainte en diffamation déposée par le lieutenant-colonel Picquart contre MM. Possien et Galli, rédacteurs du Jour, est venue cet après-midi devant la 9^e chambre correctionnelle. M. Hild qui représentait M. Labori a demandé au tribunal la remise à huitaine des débats en faisant observer que durant ce délai le lieutenant-colonel Picquart, toujours maintenu au secret pourra communiquer avec son défenseur.

(1) Dans une étude sur le catholicisme en Australie publiée par la Correspondant, M. l'abbé Lemire parle de cet obstacle d'une manière affirmative.

La remise à huitaine a été accordée.

ENCORE UNE LETTRE DE M. MONOD. M. Monod adresse au journal les Droits de l'Homme, une lettre dans laquelle il affirme que X, Y et Z savent tous trois que le capitaine Lébrun-Renault n'a pas reçu d'aveux de Dreyfus.

Très forts X, Y et Z ! Encore plus fort M. Monod qui ne s'expose pas à la contradiction ! Et dire que c'est sur de tels racontars qu'on veut établir la preuve de l'innocence de Dreyfus !

LETTRE A MADAME DREYFUS

Paris. — Mme Dreyfus ayant communiqué hier la réponse à la lettre du colonel Monteil, celui-ci répond à son tour par la lettre suivante :

Herblay, ce 15 novembre 1898. Madame, Le lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire n'a pas pour but de protester que vous n'avez jamais douté de l'innocence de votre mari. Ma lettre du 14 ne met nullement en cause vos sentiments personnels puisque je ne me suis pas trouvé en votre présence. Le fait précis que j'ai rappelé n'a pas reçu et ne peut recevoir de démenti.

LE DÉSHONORÉ PRESENSE

Paris. — M. Morin, commissaire aux délégations judiciaires, sur l'ordre du procureur général, s'est rendu, ce matin, chez M. de Pressensé, boulevard du Port-Royal, et lui a signifié le décret du président de la République, en vertu duquel il est rayé des cadres de la Légion d'honneur, lui interdisant en outre de porter toute décoration ou médaille française ou étrangère.

OU LE SYNDICAT D'APPROVISIONNEMENT

L'image l'« Histoire d'un innocent » porte en elle-même la preuve matérielle, irrécusable, qu'elle fut dessinée en Allemagne par des Allemands. Voyez la première case de la dernière ligne, celle qui veut représenter la cour d'assises.

Les juges sont en trois stalles séparées, telles qu'à Berlin. En France, ils sont assis devant un seul et même bureau. Le dessinateur n'a pas fait attention à ce petit détail. L'habitude lui a fait faire la gaffe révélatrice.

LA DÉCISION DE LA COUR ET LA PRESSE

Paris. — Tous les journaux parlent, ce matin, de la décision prise, hier, par la cour de cassation.

L'Aurore : La cour de cassation vient de faire la meilleure réponse aux journaux de l'état-major qui prétendaient effrontément, avec M. Dupuy lui-même, que Cavagnac et Cie l'avaient retournée. Rien n'a pu agir sur l'opinion de la cour suprême. A Dreyfus maintenant la parole.

Le Petit Bleu :

La cour de cassation a pris le seul parti que lui commandaient et l'intérêt de la justice et la nécessité de mettre un terme définitif à l'agitation. Nous l'avons conseillé dès que la révision a été décidée. Nous ne pouvons qu'approuver une résolution dictée par la sagesse. Ce qu'on réclamait avant tout, c'était la lumière pleine et entière. Cette fois on l'aura.

Le Figaro :

La dépêche par laquelle le ministre des colonies a fait prévenir Dreyfus de la recevabilité de la demande en révision et l'invitation à présenter ses moyens de défense a été expédiée de Paris, hier, 15 octobre, à midi. Elle est arrivée à Cayenne, hier, 15, à 8 h. 25 du matin. Cayenne étant à 54 degrés 35 de longitude ouest, il y a cette différence entre les heures de Paris et de Cayenne.

Si la nouvelle a été portée au prisonnier par une des quelques personnes de l'administration qui ont le droit de communiquer avec lui, elle lui sera parvenue quatre à cinq heures plus tard, délai nécessaire à un vapeur pour franchir les vingt-sept milles de mer qui séparent Cayenne de l'île Royale, et pour aller de là, en canot, à l'île du Diable.

Mais peut-être, M. Daniel, directeur de l'administration pénitentiaire, aura-t-il voulu informer immédiatement son prisonnier, par la ligne télégraphique qui relie Cayenne à l'île Royale.

Du Matin :

Pour apprécier la signification de cet acte, il faut considérer que l'ordonnance a été rendue immédiatement après les

dépôts des cinq ministres. Or, les ministres ont certainement dû indiquer à la cour sur quels faits ils avaient assisté leur conviction, et, alors, on peut, tout au moins, supposer que ces faits n'ont pas semblé aux magistrats à ce point probants qu'ils pourraient interrompre leur enquête, la cause étant entendue.

Parmi les journaux antirevisionnistes, quelques-uns, notamment le Petit Journal et l'Echo de Paris, s'abstiennent de commenter la décision de la cour. Les autres estiment que l'ordonnance n'a rien qui puisse permettre de pronostiquer la solution du procès. Tout au plus indique-t-elle une tendance d'esprit que nous connaissons.

« On peut raisonnablement soutenir, ajoutent-ils, que la cour poursuit la marche qu'elle s'est tracée et le fait méthodiquement, rationnellement. Si elle a décidé de ne pas rendre un arrêt de cette gravité sans entendre l'intéressé, afin de laisser s'exercer librement le droit de la défense et de ne rendre qu'un arrêt fortement motivé et sans contradiction possible, personne ne pourrait songer à l'en blâmer. »

L'Éclair estime que la révision reste aujourd'hui ce qu'elle était hier. Il n'y a qu'une mesure nouvelle de prise, M. de Cassagnac dans l'Autorité, s'exprime ainsi :

C'est une infamie, tout au moins dans la forme, mais une infamie qui est la suite logique de la doctrine émise du rapport Bard et du réquisitoire Manau, prévoyant cyniquement toute décision à intervenir, jugeant le litige avant que le procès soit même ouvert, et proclamant l'innocence du condamné quand on avait encore ni entendu les témoins, ni consulté les pièces.

D'une première infamie découlent toutes les autres et cette dernière complète scandaleusement l'œuvre ignominieuse de la cour suprême.

Du Peuple français :

Cette mesure, qui ne préjuge rien, indique que la cour veut, en prenant toutes les voies pour s'éclairer, écarter toutes les suspensions, et n'est à aucun point de vue critiquable. Laissons donc la cour de cassation rechercher la lumière et accomplir son œuvre de justice, et demandons seulement à ceux dont les camarades et les enfants ont rendu cette œuvre plus difficile, d'avoir pour la décision définitive, quelle qu'elle soit, la déférence que ne lui refuseront pas les vrais patriotes.

M. Henri Rochefort conclut ainsi :

Comme les dépôts des autres témoins ne seront pas moins accablants que celles des cinq ministres, les vieux pirates du palais de justice ont cherché un témoignage contradictoire sur lequel ils puissent se baser pour prononcer la révision ; et en vertu de cet adage qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, c'est Dreyfus qu'ils ont choisi pour servir de juge à Dreyfus.

Quel malheur pour Vacher qu'il n'ait pas présidé les assises de l'ain pendant son procès ! Il n'attendrait pas, à cette heure, la prochaine visite de Deibler.

Le Conflit franco-anglais

NOS PRÉCAUTIONS

Brest. — La plus grande activité continue à régner dans le port et la rade. Le pont National a été ouvert pour le passage des cuirassés l'Amiral Duperré et l'Amiral Baudin et des pontons matures.

Le Penfeld est sillonné de remorqueurs traînant des chalands chargés de matériel pour les navires de l'escadre du Nord ou de vivres pour les forts et batteries de la rade et du goulet.

À la caserne des équipages de la flotte, à Recouvrance, on a travaillé ferme à composer un détachement de 600 hommes de différentes spécialités qui doit partir demain matin pour Toulon. Ces hommes provenant du rappel de la disponibilité composeront en partie l'équipage des cinq garde-côtes : Amiral-Tréhouart, Bouvines, Jemmapes, Valmy et Caïman qui sont actuellement en armement à Toulon et qui forment une division navale, sous les ordres d'un contre-amiral.

Brest. — L'escadre du Nord a appareillé hier pour effectuer des tirs de jour et de nuit.

On poursuit activement l'armement de l'ancien fort de la Hougue. Deux cents sous-officiers et soldats des 1^{er} et 6^e d'infanterie de marine, destinés au Sénégal et au Soudan

viennent d'aborder sur le vapeur Rio Negro qui, venant du Havre, repart de suite. Le vapeur fera escale à Bordeaux où il prendra de nouveaux passagers militaires.

A Toulon

Toulon. — L'escadre de la Méditerranée a appareillé ce matin à 9 heures, laissant à Toulon cinq bâtiments immobiles par suite de réparations non terminées.

Le retour de l'escadre aura lieu le 19 novembre, après-midi. La division commandée par le contre-amiral Godin quittera la rade le 21 pour se rendre aux Salins d'Hyères et y séjournera un mois.

On commente beaucoup l'immobilisation du croiseur Potluc, bâtiment de combat de 1^{er} ordre qui a une brèche d'hélice à remplacer et qui est dans l'arsenal depuis quinze jours.

La défense de nos côtes

L'amiral Rieunier demandera un crédit d'un million, afin de commencer la réfection du fort Boyard, point d'appui des défenses extérieures des rades de Rochefort.

LES ARMEMENTS DE L'ANGLETERRE

Départ d'une escadre

Londres. — L'escadre d'instruction de la mer d'Islande a quitté cette nuit Chatham pour une croisière dans les mers du Nord.

Les journaux annoncent que le cuirassé Colossus, faisant des exercices de tir en vue de Plymouth, a dû interrompre les manœuvres, par suite d'un accident.

Convoi de munitions égaré

Halifax. — Les autorités ont fait ouvrir une enquête à la suite d'un retard anormal qui s'est produit dans le transport de munitions envoyées de l'arsenal d'Halifax à destination des forts de Esquimaux (Colombie anglaise) et des navires de guerre qui y sont stationnés.

Les munitions qui devaient être expédiées avec la plus grande diligence, ont été retrouvées au bout de deux semaines, moment auquel l'enquête a été commencée, sur une voie de garage à Saint-John, à deux cent milles d'Halifax.

Les autorités du chemin de fer seraient responsables de ce fait.

Discours de M. Chamberlain

M. Chamberlain a prononcé, à Manchester, un discours dans lequel il a déclaré que les armements de l'Angleterre doivent être considérés comme une précaution dans l'éventualité d'un grave conflit avec une autre puissance et qu'il serait insensé de les arrêter avant la disparition de toute cause de danger.

Fashoda, a-t-il ajouté, n'est qu'un symbole ; la grande question, c'est la possession de toute la vallée du Nil par l'Angleterre. Nous voulons être les amis de la France, dont nous sommes les meilleurs clients, mais nous reconnaissons les mérites intellectuels, littéraires et artistiques.

Nos revendications sont faites au nom de l'Égypte, dont nous avons sauvé tous les territoires qui lui appartiennent autrefois. Tous nos sacrifices seraient perdus si les sources du Nil pouvaient appartenir à des mains ennemies.

Si comme M. Delcassé l'affirme, le commandant Marchand est allé à Fashoda comme émissaire de la civilisation, l'évacuation de Fashoda doit être suivie de celle de tous les postes qu'il a établis dans les territoires appartenant autrefois à l'Égypte.

Pour amener une entente sérieuse, il faut cependant que les politiciens français mettent fin à leurs agissements « contre l'Angleterre, que l'incident de Fashoda a irritée parce qu'il est le point culminant d'une série d'actes antiamicaux. La France cherche toujours à empêcher nos progrès en Égypte, quand elle devrait nous y laisser nos colonies franches.

L'orateur parle ensuite des torts que les pêcheurs français causent aux colons de Terre-Neuve. Il prétend que l'Angleterre est obligée de défendre toutes ses possessions de l'ouest africain contre les incursions des Français.

Concernant Madagascar, l'orateur reproche à la France d'y avoir détruit le commerce anglais, malgré la convention le garantissant.

L'Angleterre a trouvé l'influence française soulevée contre elle sur tous les points du globe.

L'orateur s'élève contre les journaux et les politiciens français combattant l'Angleterre, laquelle est exaspérée par ces coups d'épée. Toute nation ne les aurait pas soufferts. Nos concessions ont fait croire que nous obéissions à la crainte : c'est une erreur dangereuse pour la paix.

L'affaire de Fashoda a été un bienfait, car elle montre l'unanimité, le calme, la confiance de la nation au moment du plus grand danger de guerre des temps derniers.

M. Chamberlain continue en montrant le resserrement des liens unissant la métropole aux colonies. Il dit que le peuple américain commence à mieux comprendre le peuple anglais, et il espère que l'entente sera complète dans l'avenir et garantira la paix et la civilisation du monde.

La presse anglaise

Le Daily Chronicle approuve d'une façon générale le discours de M. Chamberlain dont il apprécie l'importance, pour la raison que M. Chamberlain est d'accord avec ses collègues. Ce journal ajoute qu'il faut terminer la querelle avec la France de façon qu'elle ne puisse plus être ouverte.

Le Times dit que le pays approuvera les explications de M. Chamberlain comme authentiques et décisives.

Le Daily Graphic trouve que M. Chamberlain n'est peut-être pas assez prudent en exposant les griefs du gouvernement et de la nation et en se montrant résolu à exiger l'évacuation des postes établis par la France dans les provinces autrôphes égyptiennes.

Augmentation de la flotte russe

Le ministre de la marine se propose d'augmenter très prochainement la flotte russe, par la création d'une vingtaine de nouveaux contre-torpilleurs.

La marine russe dans l'Océan

Lisbonne. — Lisbonne va devenir un port d'attache pour la flotte russe.

Une partie de la flotte de la Baltique, actuellement stationnée à Cronstadt, stationnera à Lisbonne. On va faire construire des docks pour petits croiseurs et petites canonnières.

Un grand dock est sur le point d'être terminé.

Les Russes à Port-Arthur

Saint-Petersbourg. — La construction des nouvelles fortifications de Port-Arthur se continue activement. Les batteries détruites pendant la guerre de 1894-95 sont reconstruites. En prévision de l'augmentation des effectifs de la garnison, on construit de nouvelles casernes.

Guillaume II en Angleterre

La Saint James Gazette, qui reçoit quelquefois des inspirations officieuses, se fait l'écho d'un bruit persistant à Londres selon lequel Guillaume II ne se contenterait pas de faire escale à Douvres pour prendre et expédier des dépêches.

On veut croire qu'il se rendra à Windsor pour voir la reine Victoria, et les Anglais qui poursuivent toujours la combinaison de l'entente anglo-allemande persistent à dire que l'empereur d'Allemagne mettrait à profit son passage en Angleterre pour conférer avec lord Salisbury.

ESPAGNE ET ÉTATS-UNIS

La commission

Paris. — La commission hispano-américaine de la paix s'est réunie aujourd'hui, à 2 h. 1/2, au ministère des affaires étrangères. Au début de la séance, le président de la délégation espagnole M. Montero Rios a donné connaissance de la réponse de l'Espagne au mémorandum des États-Unis concernant les Philippines. Dans cette réponse les délégués espagnols s'étendent sur le fait du protocole de Washington et l'interprétation qu'en a donnée le duc d'Almodovar, ministre de l'État dans sa lettre au président de la République des États-Unis.

Il se refuse à laisser mettre en question la souveraineté de la couronne espagnole sur l'archipel et invite leurs col-

lègues américains à discuter avec le régime politique et administratif qui doit être appliqué aux îles Philippines.

Préparatifs de guerre en Amérique

Londres. — Le correspondant du Standard à Washington prétend que les préparatifs de guerre sont activement poussés. La plus grande activité règne dans les chantiers.

Aujourd'hui pour la première fois depuis la conclusion de l'armistice on travaille la nuit.

Les préparatifs en vue de la résistance de l'Espagne à souscrire aux demandes des États-Unis peuvent avoir été activés par un télégramme de la Havane demandant des cuirassés en raison de la révolte des troupes espagnoles.

Un télégramme de Key-West annonce que les rebelles ont été dispersés après avoir reçu une partie des arrières et la promesse d'un paiement total dans quelque temps.

Menace de rupture

Londres. — Le correspondant du Globe à New-York prétend que si l'Espagne ne donne pas aujourd'hui une réponse définitive, M. Day avisera M. Montero Rios que faute d'une acceptation formelle des propositions américaines, au plus tard le 23 courant, les négociations devront cesser et l'armistice prendra fin.

Le programme auquel se serait arrêté le gouvernement américain serait de saisir les Canaries et d'envoyer une flotte sur les côtes d'Espagne et d'occuper l'île de Cuba ainsi que tous les ports des Philippines en face de l'Espagne. On n'a aucunement l'intention de bombarder les ports de la côte espagnole, mais seulement d'établir un blocus.

On parle de saisir Port-Mahon pour y établir un dépôt de munitions, etc.

Les intentions de M. Sagasta

Londres. — On mande de Madrid au New-York Herald que le but de M. Sagasta serait de prolonger les négociations et de retarder la réouverture des Cortès aussi longtemps que possible.

M. Sagasta préférerait que les négociations se terminassent à Madrid.

Le nouveau régime douanier à Cuba

Les États-Unis se sont préoccupés de porter remède à l'ancien état de choses et d'établir un nouveau tarif douanier qui pût permettre à l'île de développer son commerce et son industrie.

Il faut rendre justice au cabinet de Washington pour la manière désintéressée dont il a réglé cette question des douanes. Aucun avantage particulier n'a été réservé pour les produits américains.

Toutes les nations sont placées sur un pied d'égalité absolue.

La deuxième colonne de l'ancien tarif espagnol, celle qui grevait les importations étrangères, est complètement supprimée.

De plus, les droits d'entrée sur les produits destinés à l'alimentation publique, les machines utilisées par l'agriculture subissent une diminution considérable.

La conséquence de ces modifications sera de placer les articles espagnols sur le même pied que les nôtres, et, comme les produits français sont, par leur qualité, supérieurs à ceux de la péninsule, tous les avantages nous sont désormais acquis.

Le nouveau tarif douanier, me dit M. Porter, chargé par le président Mac Kinley d'étudier la question douanière, laisse le champ libre au commerce français ; votre industrie surtout peut devenir maîtresse du marché cubain, comme elle l'était autrefois.

Voilà donc une occasion exceptionnelle pour les vultures français d'écorcher leurs produits avec des bénéfices certains. J'ai dit plus haut que, d'après l'ancien tarif, une barrique de vin de 225 litres payait un droit d'entrée de 300 francs ; d'après la nouvelle législation douanière, elle n'aura plus à acquitter qu'un droit de 17 fr. 50.

Il est encore une autre spécialité française qui va bénéficier, dans de larges proportions, de la réouverture du marché cubain ; c'est l'article modes. La Cubaine est non seulement élégante, mais elle adore notre genre.

Le dévouement de notre compatriote pour cela viendra de Paris. Elle consentait à payer des prix fabuleux pour un costume, un chapeau ou le moindre colifichet de confection française.

Aujourd'hui qu'elle pourra satisfaire ses instincts de coquette à des prix raisonnables, elle se montrera plus disposée encore à augmenter sa garde-robe.

LE VOYAGE DE GUILLAUME II

Malte. — Le Hohenzollern a repris la mer ce matin.

Madrid. — Le gouvernement a été avisé que l'empereur Guillaume arrivera vendredi à Port-Mahon, samedi à Carthagène et dimanche à Cadix.

Le souverain observera un rigoureux incognito. Les honneurs ne lui seront pas rendus.

L'escadre espagnole répondra seule aux saluts des navires allemands.

LES AFFAIRES DE CRÈTE

Le pavillon crétois arboré

La Grèce. — Les mâts portant le pavillon turc ont tous été abattus dans la ville, général.

Le pavillon autonome crétois flotte sur le portique de l'église grecque, sur les édifices publics, ainsi que sur les navires à l'ancre dans le port.

Les pavillons des quatre puissances sont également déployés sur l'église grecque.

Départ du prince Georges pour la Grèce. — Le prince Georges de Grèce a quitté Trieste, pour la Crète, à bord du vapeur Bohéma.

La délivrance

La Grèce. — Cheik-Pacha ayant refusé de faire lever l'ancre au vœu qu'il avait exprimé de se rendre à Constantinople, sous ordre formel de ce sujet, l'amiral Potier a fait avancer le torpilleur Vaucluse en guise de menace et a obligé Cheik-Pacha à partir.

Quatre transports turcs sont arrivés, hier, à la Sude, pour y embarquer le matériel roulant.

Hier les magasins étaient fermés comme aux jours de grande fête, mais les chrétiens étaient de manifestier leur joie d'une façon bruyante, afin de ne pas blesser la susceptibilité des musulmans.

Après le Te Deum, l'évêque grec a fait des vœux pour la prospérité des quatre puissances protectrices. La population a répondu par des acclamations enthousiastes.

LA RÉUNION DU PARLEMENT ITALIEN

Rome. — Ce matin a été ouverte, avec le cérémonial habituel, la nouvelle session parlementaire.

La séance, avec la princesse de Naples, le roi, avec le prince de Naples, les ducs d'Aoste et de Salaparuta, les ducs de Calabre, le long du parcours du Quirinal à Montecitorio, et ont été acclamés par une importante manifestation, à leur entrée dans la salle de Montecitorio.

Les mêmes manifestations ont eu lieu au retour au Quirinal.

Le discours a été chaleureusement applaudi.

Le discours du Trône fait allusion au Jubilé du Statut et aux troubles du printemps. Le roi aspire au moment où on pourra gracier les égarés.

Il constate que les relations entre toutes les puissances sont cordiales, ainsi que le prouve l'accueil qu'elles ont fait aux propositions de l'Italie, au sujet de la Crète et de la conférence antianarchiste.

Le discours assure une série de réformes intérieures, et constate que la situation financière est satisfaisante, tout en maintenant soigneusement le budget. La flotte sera graduellement augmentée.

L'Italie, qui a besoin de paix, ajoute le discours, s'est empressée d'adhérer à la conférence du désarmement.

Samory en Exil

Paris. — M. Guillaumin, ministre des colonies, vient de recevoir du gouverneur général de l'Afrique occidentale une dépêche l'informant que Samory est en route pour Kayes où il arrivera à la fin de novembre au plus tard.

Le convoi qui ramènera l'almamy prisonnier a passé le 8 novembre à Kauroukan, poste situé sur le Milo, affluent de droite du Niger.

Le Collision de Paris

Paris. — M. Pasque, juge d'instruction, accompagné de son greffier, s'est de nouveau rendu ce matin à la gare du Nord, où il continué son enquête et entendu plusieurs témoins.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

CONGO BELGE

Londres. — Le Daily Chronicle publie un télégramme d'après lequel les troupes de l'État indépendant belge stationnées à Égale, sous les ordres du commandant Hamet, attaquées par les derwiches, auraient refusé ceux-ci et les auraient poursuivis jusqu'à Bor dont ils se seraient emparés.

EGYPTE

Le Caire. — Le reste des bandes armées de Fedil-Pacha a traversé, hier, le fleuve Dinder, affluent du Nil, se dirigeant vers Kaouky.

Des ambassadeurs sont partis en hâte pour le Nil sur ce même point.

Des déserteurs arrivent tous les jours à Karthoum.

PHILIPPINES

Londres. — On mande de Manille que l'île de Luzon est entourée par les insurgés qui

FEUILLETON DE LA FRANCE LIBRE du 17 novembre 1898

LE ROI DES MONTAGNES

PAR EDMOND ABOUT

On passa du carmin sur ses lèvres : on lui mit du blanc et du rouge comme à un jeune premier qui va entrer en scène.

Durant toute l'opération, l'orchestre des brigands exécutait un air lugubre que vous avez dû entendre plus d'une fois dans les rues d'Athènes. Je me félicitais de notre pas mort en Grèce, car c'est une musique abominable, et je ne me consolais jamais d'avoir été enterré sur cet air-là.

Quatre brigands se mirent à creuser une fosse au milieu de la chambre, sur l'emplacement de la tente de Mme Simon. Deux autres coururent au magasin chercher des cierges, qu'ils distribuèrent à l'assistance. J'en reçus un comme tout le monde.

Le moine entonna l'office des morts. Hadji-Stavros psalmodiait les répons d'une voix ferme, qui me remuait jusqu'au fond de l'âme.

de chose au prix de ce qui m'attendait. Je me serais abonné volontiers à cette douleur-là, si la cérémonie avait pu ne jamais finir.

Elle finit cependant. Quand la dernière oraison fut dite, le Roi s'approcha solennellement de la civière où le corps était déposé, et il le baisa sur la bouche. Les brigands, un à un, suivirent son exemple. Je frémis à l'idée que mon tour allait venir. Je me cachai derrière ceux qui avaient déjà joué leur rôle, mais le Roi m'aperçut et me dit : « C'est à vous. Marchez donc ! vous lui devez bien cela. »

Était-ce enfin l'expiation dont il m'avait menacé ? Un homme juste se serait contenté à moins. Je vous jure, monsieur, que ce n'est pas un jeu d'enfant de baisser les lèvres d'un cadavre, surtout lorsqu'on se reproche de l'avoir tué.

Je m'avancai vers la civière, je contemplai face à face cette figure dont les yeux ouverts semblaient rire de mon embarras ; je penchai la tête, l'effleurai les lèvres. Un brigand facétieux m'appuya la main sur la nuque. Ma bouche s'aplatit sur la bouche froide ; je sentis le contact de ses dents de glace, et je me relevai saisi d'horreur, emportant je ne sais quelle faveur de mort qui me serre encore la gorge au moment où je vous parle.

Les femmes sont bien heureuses : elles ont la ressource de s'évanouir !

Alors on descendit le cadavre dans la terre. On lui jeta une poignée de fleurs, un pain, une pomme et quelques gouttes de vin d'Égypte. C'était ce dont il avait le moins besoin. La fosse se ferma bien vite, plus vite que je n'aurais voulu. Un brigand fit observer qu'il faudrait deux bâ-

tons pour faire une croix. Hadji-Stavros lui répondit :

« Sois tranquille ; on mettra les bâtons du milieu. »

Je vous laisse à penser si mon cœur faisait un vacarme dans ma poitrine. Quels bâtons ? Qu'y avait-il de commun entre les bâtons et moi ?

Le Roi fit un signe à son chiboudji, qui courut aux bureaux et revint avec deux longues gaules de laurier d'Apollon. Hadji-Stavros prit la civière funéraire et la porta sur la tombe. Il l'appuya sur la terre fraîchement remuée, la fit relever par un bout, tandis que l'autre touchait au sol, et me dit en souriant :

« C'est pour vous que je travaille. Déchassez-vous, s'il vous plaît. »

Il dit lire dans mes yeux une interrogation pleine d'angoisse et d'épouvante, car il répondit à la demande que je n'osais lui adresser :

« Je ne suis pas méchant, et j'ai toujours détesté les rigueurs inutiles. C'est pourquoi je veux vous infliger un châtiement qui nous profite en nous dispensant de vous surveiller à l

se sont emparés de tout le pays sans... Les Espagnols ont détruit les ponts et se...

JAPON - Londres. - Le Foreign Office a reçu du ministre japonais un message par lequel...

UN HASARD PROVIDENTIEL

vient de faire découvrir dans un vieux manuscrit de Jérusalem, un manuscrit...

M. MALAPERT, à Maiche (Doubs), dépositaire de ce précieux manuscrit...

Chronique Théâtrale

GRAND-THÉÂTRE - Mireille. - La reprise de Mireille avait attiré au Grand-Théâtre un public fort peu nombreux...

On nous a donné Mireille, réduite à trois actes, sans doute afin de laisser la place pour le maître de chapelle...

Chronique du feu. - Place des Célestins, 9, un commencement d'incendie s'est déclaré chez un nommé Samuel Brunswick...

Vol ou plaisanterie. - Le sieur Emile Giraud, 28 ans, cordonnier, ayant trouvé à sa convenance un paquet de lames de fusils...

Après M. G. Gok, correct, M. La Teste, soutenant, M. Sirelli, assez agréable dans le rôle du bourgeois...

Notre troupe d'opéra comique a décidé de modifier, si l'on ne veut pas que le public se dérange uniquement pour Mondaud et Mlle Bosvy.

Mlle. - M. MOLIN FRÈRES, 25, rue Hôtel-de-Ville - Place des Jacobins. Spécialistes de LINGERIE Haute Nouveauté...

Société Populaire d'Economie Sociale

Lundi, 21 novembre 1898, aura lieu, dans la grande salle de l'Hôtel de l'Europe, 1, rue Bellecour, la réunion d'ouverture de la Société Populaire d'Economie Sociale.

Cette réunion sera présidée par M. Terrier, et M. Léon Hamel y fera une conférence sur les Études sociales et professionnelles dans la classe ouvrière.

La Société Populaire d'Economie Sociale se propose, en créant à Lyon un centre permanent d'étude, de grouper des hommes appartenant à toutes les classes de la société, désireux de s'éclairer mutuellement et de mettre en commun le fruit de leurs travaux et de leur expérience.

Avis de Décès

Les amis et connaissances des Pères DOMINICAIN et des familles POTTON, MARTIN et LABORÉ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès du

Révérend Père Ambroise Potton

des Frères Prêcheurs sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu le jeudi 17 novembre, à neuf heures du matin, dans l'église des Dominicains, rue Tête-d'Or, 91.

Chronique Locale

Départ de M. Rivaud. - Nous apprenons que M. Georges Rivaud, ancien préfet du Rhône, quittera définitivement Lyon aujourd'hui 17 novembre, par l'express de 9 heures 30 du matin.

Dans les Hôpitaux. - Un concours public pour la nomination d'un chirurgien des hôpitaux s'ouvrira le lundi 21 novembre prochain, à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de M. l'administrateur Bouthier, remplaçant M. Sabran, empêché, assisté d'un jury médical.

Les membres de ce jury sont MM. les docteurs Agabruner, Cordier, Gangolphe, Horand, Jaboulay, Jossierand, Lannols, Ollier, Rabot, Rochet, Rollet, Vallas.

Les candidats sont MM. les docteurs Bérard, Dolore, Denis, Durand, Gayet, Léonard, Martel, Straus, Tixier, Villard.

Le congrès de la tuberculose qui s'est tenu au mois de juillet dernier à Paris a entendu avec intérêt la communication du docteur F. Berlioz de Grenoble sur le traitement de la tuberculose par l'Organo Serrum Gaiacolo.

ACHÈTEZ des médicaments français et pas chers à la Pharmacie de l'Éléphant, 6, r. St-Côme. Grand débit.

GENTIANE FRANÇAISE sans pain. - Ce traitement part du principe que, pour combattre efficacement cette maladie, on doit éliminer et rejeter l'organe malade, de façon qu'il puisse résister à l'action nocive des bacilles de la tuberculose.

HERNIES 30 ans de succès. - Opération radicale (supprimant les ligaments). Les preuves irréfutables sont à l'appui. Dr GAILLARD, 6, r. de la République à Montpelier, 1, quai Charité, à LYON.

à ne pas fatiguer l'estomac du malade, ce qui est très important pour les tuberculeux. L'Institut Sérothérapique de Grenoble a entrepris la fabrication en grand de ces sérum.

Amusements stupides. - Plusieurs conscrits se sont amusés avant-hier soir, veille de leur départ pour le régiment, à mettre à sac différents établissements de la Guillotière.

On les a laissés rejoindre, mais leurs noms ont été transmis aux chefs de corps qui prendront à leur égard les mesures qu'ils jugeront utiles.

Le noyé du quai Rambaud. - Nous avons annoncé qu'un avait retiré de la Saône le cadavre d'un maçon, nommé Portas, qui était tombé dans l'eau en rentrant chez lui pendant la nuit.

Comme le cadavre portait des traces de blessures, le bruit s'est répandu hier dans le quartier Perrache que le décès de M. Portas était dû à une main criminelle, et que ce dernier aurait été victime d'un agresseur qui, après l'avoir frappé, l'aurait précipité dans la Saône.

Nous avons tenu à nous renseigner exactement à ce sujet, mais les bruits dont nous avons parlé plus haut nous paraissent sans fondement.

M. Lulligneux, commissaire de police de Perrache, a fait une enquête très sérieuse sur la mort de M. Portas; l'honorable magistrat n'a relevé, dans le voisinage de l'endroit où est tombé ce dernier, aucune trace de lutte; d'autre part, le cadavre lui-même ne paraît pas avoir subi de violences et les blessures que le noyé porte à la tête et à la joue semblent bien avoir été faites par les saillies pointues des pierres sur lesquelles a glissé M. Portas.

Quoi qu'il en soit, M. Lulligneux a fait transporter le cadavre à la Morgue pour subir l'autopsie d'urgence médicale. M. le docteur Boyer, médecin-légiste, fera cette enquête, mais il est probable qu'elle donnera les résultats que nous avons indiqués.

Chronique du feu. - Place des Célestins, 9, un commencement d'incendie s'est déclaré chez un nommé Samuel Brunswick. Grâce aux pompiers, le feu a été rapidement éteint.

Les dégâts sont évalués à 1,500 francs, mais, naturellement couverts par une assurance.

Vol ou plaisanterie. - Le sieur Emile Giraud, 28 ans, cordonnier, ayant trouvé à sa convenance un paquet de lames de fusils, de sabres et de canons de fusil, s'était laissé aller jusqu'à les emporter sous son bras.

Malheureusement, des gardiens de la paix, pensant que c'était là un vol caractéristique, avaient emmené notre homme au poste.

Il n'a été relâché que sur consentement du propriétaire, qui a bien voulu croire que Giraud s'était livré à une plaisanterie.

Les accidents de la circulation. - Une voiture de boulanger, conduite par M. Tychetti, est entrée en collision avec une charrette de M. François Bausaud. Seul le premier véhicule a reçu quelques avaries.

Avenue des Ponts le tramway à vapeur de Mondraï a traversé, en traversant une courte distance, de heurter deux voitures, l'une conduite par M. Poncin et l'autre par M. Gabert.

Les dégâts ont été heureusement assez insignifiants.

Corporation des employés de la société lyonnaise. - La corporation fera célébrer solennellement, le dimanche 20 courant, à 15 heures précises, en l'église Saint-Bernard, sa messe anniversaire de fondation.

Elle sera chantée en musique par la chorale de Saint-Bernard.

Le Révérend Père Joseph, capucin, prêchera à l'évangile et la bénédiction sera donnée à 15 heures de la messe.

La quête sera faite au profit de la caisse de retraites de la corporation.

Une messe basse de Requiem à l'intention des défunts, sera célébrée dans la même église, le lendemain mardi 22 novembre, à 7 heures.

Grand Théâtre. - Ce soir, l'Africain, de Meyerbeer, qui depuis trente ans est joué avec un succès ininterrompu, a conservé encore sa vogue auprès du public.

Les rôles principaux sont confiés à Mmes Bossy, Seltka; M. M. MM. Ansaldo, Vassal; Mondaud, Néusko; Sylvain, Parnal; Demain, Lahmé.

Théâtre des Célestins. - Ce soir à 8 heures 1/2, le théâtre des Célestins donnera la troisième représentation de Ruy-Bias, le magnifique drame de Victor Hugo, qui remporta une véritable triomphe la semaine dernière grâce au talent des interprètes tels que MM. Perny, Daragon, Moissier, Miles Suzanne Mante, Bergeot, etc.

Demain vendredi 18 novembre, reprise de la Famille Pont-Siquet, afin de contenter les nombreuses personnes qui ont adressé des demandes à la direction. On se souvient encore du succès de gaieté que l'on fit de cette comédie au commencement de la saison.

Samedi 19 novembre, Les Frottes de la Saône. - Dimanche, en matinée à 2 h., Le Dindon comédie.

A l'étude, Durant et Durant, Le Nouveau Jeu, Mon Enfant, Les Mystères de Paris, Amoureux.

Bureau de location, tous les jours de 10 h. du matin à 7 h. du soir.

Cirque Rancy. - Le Cirque Rancy donnera aujourd'hui jeudi deux grandes représentations, à 3 heures et 8 heures 1/2. A ce sujet, nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs qu'au Cirque Rancy les représentations de jour, spécialement organisées pour les familles, sont aussi complètes, aussi variées, et par suite si intéressantes que les représentations du soir.

C'est dire que toutes les attractions: les poses, les gymnastes aériens, l'échelle animée à deux, l'homme égaré, les acrobates à six, les équilibristes, etc., etc., paraîtront aux deux représentations.

Centre Toux, Rhumes, Oppressions: Sirop pectoral Antispasmodique du SERPENT, 23, rue Leprieux.

ACHÈTEZ des médicaments français et pas chers à la Pharmacie de l'Éléphant, 6, r. St-Côme. Grand débit.

GENTIANE FRANÇAISE sans pain. - Ce traitement part du principe que, pour combattre efficacement cette maladie, on doit éliminer et rejeter l'organe malade, de façon qu'il puisse résister à l'action nocive des bacilles de la tuberculose.

DÉPARTEMENTS

ISÈRE - Vézère. - Fatale méprise. - Une jeune fille de 18 ans, Mlle J. G..., ayant absorbé par mégarde un verre d'eau préparée pour la destruction des mouches, est morte mardi matin, après d'horribles souffrances, malgré tous les efforts du médecin accouru aussitôt.

Cette préparation insecticide était à base d'arsenic.

Ce terrible accident a douloureusement impressionné la population tout entière. Quant aux malheureux parents, on juge de leur désespoir.

LOIRE - Montbrison. - Accident et non crime. - Le parquet de Montbrison a fait une enquête afin de savoir si la nommée Marie Michelat ayant bien été assassinée ou était simplement malade par accident.

On enquête et a abouti et a prouvé que Marie Michelat avait été surprise par un violent orage dans un chemin rocailleux sans doute voulu courir, élat tombée sur la tête et s'était tuée sur le coup. C'est la version émise par le médecin et approuvée par le Parquet.

UN VIEUX MARIN malade de plusieurs années de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisance découverte et qui doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toutes les maladies causées par VICES DE SANG, Dartres, Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Gastrite, Anémie, Goutte, Maladies secrètes, etc.

Écrire à L. Gerwat, 45, rue de la République, LYON.

Réponse explicative. Brochure gratis.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 15 Novembre 1898

Les dispositions ce matin étaient nettement plus favorables, quoique les cours de Paris ne se soient pas maintenus tout à fait. L'argent pour la liquidation a valu 1/2, ce qui n'a rien d'extraordinaire.

On signale de Londres une détente monétaire et nous croions que le mouvement aura eu le moment le plus critique. Nous avons vu ce matin la première d'un discours Chamberlain dont l'ardeur n'est plus celle d'autrefois et dont le ton modéré a lieu de surprendre quelque peu.

Il n'y a rien de nouveau sur la politique extérieure qui reste au même point.

En résumé, le marché semble plus rassuré et maintenant que beaucoup de positions sont liquidées, la reprise peut continuer encore.

3 0/0, 101.25; 4 1/2, 120.25; 5 1/2, 124.25; Rente, 41.35; Italien, 91.95; 92.15 avec un report de 1/2; malgré cela les achats étaient nombreux. Primes, 92.43/25. Turc, 22.30. Lyonnais, 847.316. Les primes au 14 décembre sont rachetées de 8 1/2. Londres, 271.50. Banque ottomane, 541.542. Les Chemins et pagnols favorisés clôturent: le Nord-Espagne à 81.75; le Saragosse, à 154.50. Rio, 174.50 un peu oublié.

COMPTANT - Gez, 917. Pettin Gaudet, 1592. Potrebant, demandant de 510 à 520. Le papier était très mélangé, les cours mieux que les cours actuels surtout avec un revenu de 35 fr. Call en reprise à 414. Loire, 202.50. St-Etienne, 458. 461. Dombrowa, 1.00. Pionnière, 440. 455. Tramways, 2030. Jonage, 459.30. Dynamite rasso, 160. Exploitation lyonnaise, 143.

MARCHÉ EN BANQUE - ACTIONS - Urlikany, 124.50. De Beers, 6 3/8. Tharsis, 193.50. East Rand, 119.00. Goldfields, 121.00. Chartered, 73.00. Robinson Gold, 224.50. Goldfields, 190.00. Randfontein, 54.75. Sibida, 36.50. Simmer, 420.50. Ferreira, 612.00. 422.50. Zambiquo, 55.75. Montecatini, 22.00. Verrières Mulatière, 625.00. Engrais l'est, 58.00. Pampes l'ouest, 193.50. Paris Pomp., 59.00. Pionnière, 522.00. Constructions méd. anc., à 15 heures, 750.00. 1/400. Construc., 271.00. Pétroline nouv., 620.00. Cleveland, 26.00. Sud Russe, 920.00. Glaces hygiénique, 104.00. Glaces hyg. d'Algérie, 100.00. Imp. Roy, 550.00. Tram. Limoges, 622.00. Tram. Caluire, 320.00. Tram. d'Écully nouv., 377.50. ancien, 390.00. Tram. Rhône, 531.00. Tram. de St-Jean, 472.50. Tram. Neuville, 1100. Tram. Tours, 118.00. Tram. St-Etienne, 552.00. Saint-Paul, 500.00. Tram. Besançon, 435.00. Versallies, 455.00. Tram. de l'Isère, 435.00. Tram. d'Oran, 580.00. Tram. d'Alger, 570.00. Tram. de Vaucluse, 149.00. Horne, anc. 60. nouv. 170.00. Potlondort, 504.00. Paris Kama, 55.00. Déménagements Lyon, 420. Déménagements Marseille, 415.00. Etahissement, Casati, 325.00. Donetz, 1060.00. Hafia, 300.00. Paris Hafia, 620.00. De Witt, Thomas, 60.00. Double (droits), 460.00. Halogènes, 950.00. Blansk, 1277.50. Céramo, 489.00. Part Céramo, 000.00. Phosph. La Capelle, 95.00. Soc. Cauvase 705.00. Bougie, 1475.00. Katohkar ord., 19.50. Privé, 55.00. Appareillage, 245.00. Phonographe, 470.00. Téléphones, 1440.00. Pâtisseries Sud-Est, 260.00. St-Amanderie Lyon, 117.00. Champfortgon, 92.00. Alpines, 517.00. Anasaha, 55.00. Bar américain, 124.00. Eden-Bar, 100.00. Bar-Barre, 105.00. Grand Bazar, 000.00. Banque privée, 320.00. Assurance, 138.75. Dombrowa, 1587.50. Rochet Schenck, 510.00. Grandé Roue, Paris, 30.00. Verres spéciaux, 460.00. Biscuits Gorman, 443.00. Carrières de Villabois, 178.00. Jonage, 475.00. Charbonnages de la Loire, 556.00. Fr.-Suisses, 645.00. Soc. éléct. de Vaucluse, 149.00. Schappe Villars, 5 8/8. Stéphanoise, 116.00. Cape Copper, 153.50.

OBLIGATIONS - Bons de l'Exp. 1900, 16.00. Bons de l'Exp. 1889, 7.25. Potlondort, 464.00. Union éléct. 460.00. Makenka, 481.00. Communys, 304.00. Balrd, 502.00. Donetz, 508.00. Siblo, 510.00. Fr.-Roussky, 418.00. Jonage nouv., 479.00. Pâtisseries de Paris, 512.00. Raffin, 512.00. Cultive de France, 498.00. Kama-nouv., 405.00. Méditerranéens, 320.00.

CHANGÉS SUR PARIS - A Londres, 15.16 1/4. Vienne, 11.47.55. Berlin, 100.61. Madrid, 162.84. Barcelone, p. 48.00. St-Petersbourg, 97.37.05. Constantinople, l. t. 23.03. Rome, 168.70. Gènes, 103.75. Milan, 118.72. Bruxelles, 100.23 3/4. Amsterdam, 11.47.75. Lisbonne, 18.800. New-York, d. 124.00. 3/8. Bombay, rp. 1/4 4/2 Calcutta, rp. 1/4 8/22.

PRIME SUR L'OR - Buenos-Ayres, 111.00 c. | Lisbonne, 50 1/2 c. | CH. DAMEY.

DISCUSSION DE L'INTERPELLATION DE M. LAZIES. - Il paraît assez étonnant que celui-ci ait fait ce matin.

M. Lockroy - Paris. - On prétend que la suite de la communication d'hier aux journaux d'une note par M. Lockroy, notre communiqué sans l'assentiment de ses collègues, celui-ci donnerait dans un temps plus ou moins rapproché sa démission de ministre de la marine.

ESPAGNE ET ÉTATS-UNIS - Proposition d'arbitrage - Paris. - La commission de la paix hispano-américaine a tenu séance aujourd'hui de 2 h. 1/4 à 2 h. 55.

Les commissaires espagnols ont présenté le mémorandum.

Dans les deux premiers tiers de ce document les missions actuelles et route dans les régions du Tchad et de Baghirmi.

L'affaire Dreyfus - LE DOSSIER SECRET - Paris. - Le gouvernement est dès à présent résolu, tout en laissant libre le cours de la justice et en respectant ses décisions, à prendre sous sa responsabilité les mesures nécessaires pour que celles des pièces du dossier secret intéressant la sûreté de l'Etat ne reçoivent pas une publicité pouvant constituer un danger au point de vue international.

La nature de ces mesures n'est pas encore arrêtée.

Peut-être ne communiquerait-on à la cour de cassation qu'une partie des pièces secrètes, parmi lesquelles il se traiterait un choix.

Peut-être communiquerait-on toutes les pièces à un ou deux membres désignés par la cour.

LE COLONEL PLOQUART - Paris. - Nous pouvons affirmer que M. Labori, dit le Courrier du Soir est autorisé à entrer en communication directe avec son client.

Le 20 novembre au plus tard on connaîtra la décision du gouverneur de Paris sur les poursuites.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT - BIBLIOGRAPHIE - Achetez cette semaine le dernier numéro de Polichinelle, journal humoristique de la famille, et vous constaterez une fois de plus que, tout en évitant soigneusement la grivoiserie, il est toujours le plus amusant des journaux comiques.

ÉTAT CIVIL DE LYON - FUNÉRAILLES DU 17 NOVEMBRE 1898 - Premier arrondissement. - Vve Cleyet Marci, née Aline Deschet, rentière, 60 ans, rue Grohon, 3, f. 9 h. - Vve Revillon, née Jeannin, couturière, 50 ans, rue des Chartroux, 21, f. 3 h.

discussion de l'interpellation de M. Lazies. Il paraît assez étonnant que celui-ci ait fait ce matin.

M. Lockroy - Paris. - On prétend que la suite de la communication d'hier aux journaux d'une note par M. Lockroy, notre communiqué sans l'assentiment de ses collègues, celui-ci donnerait dans un temps plus ou moins rapproché sa démission de ministre de la marine.

ESPAGNE ET ÉTATS-UNIS - Proposition d'arbitrage - Paris. - La commission de la paix hispano-américaine a tenu séance aujourd'hui de 2 h. 1/4 à 2 h. 55.

Les commissaires espagnols ont présenté le mémorandum.

Dans les deux premiers tiers de ce document les missions actuelles et route dans les régions du Tchad et de Baghirmi.

L'affaire Dreyfus - LE DOSSIER SECRET - Paris. - Le gouvernement est dès à présent résolu, tout en laissant libre le cours de la justice et en respectant ses décisions, à prendre sous sa responsabilité les mesures nécessaires pour que celles des pièces du dossier secret intéressant la sûreté de l'Etat ne reçoivent pas une publicité pouvant constituer un danger au point de vue international.

La nature de ces mesures n'est pas encore arrêtée.

Peut-être ne communiquerait-on à la cour de cassation qu'une partie des pièces secrètes, parmi lesquelles il se traiterait un choix.

Peut-être communiquerait-on toutes les pièces à un ou deux membres désignés par la cour.

LE COLONEL PLOQUART - Paris. - Nous pouvons affirmer que M. Labori, dit le Courrier du Soir est autorisé à entrer en communication directe avec son client.

Le 20 novembre au plus tard on connaîtra la décision du gouverneur de Paris sur les poursuites.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT - BIBLIOGRAPHIE - Achetez cette semaine le dernier numéro de Polichinelle, journal humoristique de la famille, et vous constaterez une fois de plus que, tout en évitant soigneusement la grivoiserie, il est toujours le plus amusant des journaux comiques.

ÉTAT CIVIL DE LYON - FUNÉRAILLES DU 17 NOVEMBRE 1898 - Premier arrondissement. - Vve Cleyet Marci, née Aline Deschet, rentière, 60 ans, rue Grohon, 3, f. 9 h. - Vve Revillon, née Jeannin, couturière, 50 ans, rue des Chartroux, 21, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. - Molliet Antoine, 23 ans, Hôtel-Dieu, f. 7 h. - Vve Duchamp, 33 ans, rue Tupin, 33, f. 9 h. - Julie André, 40 ans, Charité, f. 11 h. - Chizez, 25 ans, H. D., f. 1 h. - Rollier, 64 ans, H. D., f. 3 h. - Barvialle, 1 an, Charité, f. 11 h.

Troisième arrondissement. - François Merle, journaliste, grande rue de la Guillotière, 114, f. 7 h. - Joseph Deburans, professeur de chant, 43 ans, avenue des Ponts, 32, f. 11 h. - Joseph Henry, tisseur, 48 ans, rue Crozet, 27, f. 11 h. - Veuve Gattin, née Rose Georges, 77 ans, grande rue de la Guillotière, 110, f. 1 h. - Epoque Raymond, née Mélanie Lardillon, 18 ans, grande rue de la Guillotière, 5, f. 3 h. - Louis Vasseur, 4 ans, rue de la Vieille, 21, f. 9 h.

Quatrième arrondissement. - Néant. Cinquième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

Sixième arrondissement. - Epoque Dené, née Louise Jeanneville, 116 ans, 22 ans, cours Lafayette, 1, f. 1 h. - Amalroise Patton, dominicain, 74 ans, rue Tête-d'Or, 91, f. 9 h.

Septième arrondissement. - Néant. Huitième arrondissement. - Alexis Théophile, entrepreneur, 74 ans, chem. de Loyasse, 10, f. 9 h. - Pierre Bachelot, 5 ans, Antiquaille, f. 1 h.

LA ROTISSERIE MARSEILLAISE DE CAPÉ a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'ouvrir une nouvelle succursale 24, PLACE DES TERREUX, 24 (Palais St-Pierre). Les vrais amateurs de café trouveront à cette Succursale, comme au Dépôt Général, 8, place Bellecour, des Cafés grillés, absolument irréprochables. AVIS IMPORTANT. -- Afin d'éviter les contrefaçons, la ROTISSERIE MARSEILLAISE rappelle aux consommateurs qu'en

MAISON FONDÉE EN 1837
M. MORETTON & Co
Pianos FLEYEL
GAVEAU
KRIEGLSTEIN
MORETTON, etc

EMPLOYÉ INTÉRESSÉ
avec apport minimum 30.000 francs (situation de 7.000 fr. par an pour débiter) est demandé pour créer à Paris succursale d'administration importante en pleine prospérité. On accepterait Commanditaires avec apport depuis 10.000 fr. Intérêt garanti, 8 pour cent. - Ecrire : GYNA, passage Terreaux, 16, Lyon.

A LA PALETTE D'ARGENT
Peinture et fournitures en tous genres Articles bois et métal à peindre. Vente et achat de tableaux. Gravures et peintures en location. Encadrements en tous genres. Fournitures pour la photographie. Prix spéciaux pour Fonctionnaires. Maison NANTARD, 22, passage de l'Hôtel Dieu, LYON

"PÈRE À PÉTROLE" "CHEMINÉE CHOUBERSKY"
SIMPLE, NOUVEAU, PRATIQUE
Le seul sans odeur, sans fumée, donnant une très forte chaleur. PLUS DE 40.000 CHEMINÉES en usage depuis 5 années. Chez : BONNETON FILS, représentant 12, rue de la République, 12 - LYON - Seul dépôt du nouveau porte-parapluies "L'AUTOMATIQUE"

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du Pétrole HAÏN
Pharmacie Paris, 10, rue de la Harpe et les Substitutions, Lyon, F. VIBERT, Concessionnaire général.

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES
M^{re} Lejeune
Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
AVEC FACILITÉ DE REMBOURSEMENT
VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS
La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

DÉCOUPAGE SUR BOIS
Pour Amateurs
Machines à Découper de tous genres
TOURS, ÉTABLIS, OUTILS
SCIES DE TOUTS MODÈLES
BOIS ASSORTIS
Noyer, agoumore, érable, hêtre, acajou et bois incassable
Tous les accessoires p^r le découpage
DESSINS FRANÇAIS & ITALIENS
2 Albums Lemelle, 520 modèles, franco, 1.60
1 Album Funel, 250 modèles, 40
GARDE & LUGON
56, cours de la Liberté, LYON

ON SE PLAINT AVEC RAISON???
De l'exagération du prix des Vêtements sur mesure et du peu de Choix que l'on trouve en général
LE TAILLEUR PAUVRE
Désireux d'accroître encore sa nombreuse clientèle, à l'honneur d'informer les acheteurs qu'il tient à leur disposition un stock immense de DRAPERIES Hautes Nouveautés pour
COSTUMES, COMPLETS, PARDESSUS & PANTALONS
à des prix incomparables de Bon Marché.
Procurez la qualité, alliez au bon goût le choix et l'élégance ainsi que le fil au Bon Marché, sont autant de résultats obtenus
AU TAILLEUR PAUVRE
66-68, Cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois -- LYON
AVIS IMPORTANT. - Le « Tailleur Pauvre » rappelle à sa nombreuse clientèle qu'il n'a de succursale nulle part en dehors de son annexe, 68, cours de la Liberté, où l'on vend exclusivement le Costume d'enfant et le Vêtement cycliste.

CYCLISTES
La maison CASTOLDI, comprenant la construction de ses modèles 1899, solides de à présent, à des prix très réduits, tous ses modèles 1898 et un grand nombre de bicyclettes d'occasion de toutes marques à très bon marché. Castoldi 32, mont. Carmélites, 3, imp. Carmélites

NOUVEAU PROCÉDÉ
POUR LA
DORURE
de toutes nuances
employés un pinceau, sechant instantanément sur tous les métaux. Cette dorure est supérieure à toutes celles connues à ce jour : elle peut être appliquée par qui que ce soit, sans danger et sans apprentissage. Elle est à la portée de toutes les bourses. Pour la modeste somme de 1 fr. 95 par mandat-poste ou en timbres français, adressée à M. V. BRARDA peintre-pâturier à Chanois, par Dornes (Ain) on recevra, par retour du courrier, 3 flacons de Dorure, deux tons, avec un pinceau et la manière de s'en servir. Franco de port et d'emballage.

A VENDRE
VINS PRESSÉS
FONDS DE
SELLERIE & BOUILLERIE
de premier ordre
dans ville industrielle de la Loire. A enlever avec ren, comptant et facilités de paiement. S'adresser bureau du journal, n° 2890.

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'ad. CHABERT Père & Fils
Commissionnaires en Immobilier
1 VALANCE (Orléans)

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures
TOILE SOUVERAINE
JULIE GIRARDOT
CROIX N° 593
Fabrique : Avenue du Docteur, 5, au 1^{er} - LYON
GROS ET DÉTAIL
Dépôt à Lyon : Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne et à la Pharm. cours Moreau, 40. Prix : 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

Polices remboursables à 100 fr.
Coutant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois
Par le versement de 1 franc par mois pendant 100 mois on se constitue un capital de 100 francs dont le remboursement est assuré par la Société Mutuelle Française de 200 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire qu'on s'assure autant de fois 100 francs qu'on est versé de francs par mois pendant 100 mois.
Le sociétaire participe aux tirages des 100 francs et le versement effectué. Ceux dont les numéros ne sont pas sortis au remboursement anticipé pendant les 60 versements continuent à participer à tous les tirages ultérieurs jusqu'à parfait remboursement du capital souscrit.
Envoi franco des tarifs et prospectus sur demande. Pour tous renseignements ou pour souscrire S'adresser au Directeur, à Lyon, 2, rue du Bât-d'Argent ou AUX AGENCES DES DÉPARTEMENTS

ELIXIR de SAINT-PIERRE
La meilleure de toutes les Liqueurs de Table
fabriquée par le R. P. Didote Camurani, Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME
Au vaste dans toutes les Maisons d'Épiceries fines et de Liqueurs

AUX CUISINIÈRES ET MÉNAGÈRES
FOURNITURES GÉNÉRALES POUR PÂTISSIERS, CONFISERS ET CUISINIERS
Articles de Ménage. - Spécialités pour Hôtels et Restaurants, Foyers et Charcuteries
Cuivres et Argenteries; Moules et Utensiles de cuisine et de laboratoire
HUILES D'OLIVE, ESSENCES ET PARFUMS, ETC.
SANDER, 13, rue Claudia (près des Halles des Cordeliers) LYON

LYON - 5, Cours Gambetta, 5 - LYON
FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES
Et de Pèse-Liquides en tous Genres
Fabrique de Bouteilles, de Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, de Filtrés et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.
5, Cours Gambetta, 5 E. SAVIOUX 5, Cours Gambetta, 5
Anc^{re} Maison Ch. GERVASY et C^{ie}, fondée en 1860
Le Catalogue est adressé franco sur demande
Traitement spécial pour la Maladie des Vins

MAISON FONDÉE EN 1840
BREVETÉE S. G. D. G.
FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS
LOCATIONS & ABBONNEMENTS
MON JACQUEMONT
16, rue Sainte-Hélène, 16
COMMISSION LYON EXPORTATION

ACQUISITION
M. Gabriel Molin a acheté le banc de boucherie de M. F. Rivollet, qu'il exploitait place de la Victoire, n° 34 et 35. Pour les réclamations, s'adresser rue du Châteauneuf, 10, dans les dix jours sous peine de forclusion.

UN HERBORISTE
exercice depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les fièvres du sang. M. SIMON, herboriste à Chamois (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 25 c. en timbres-poste.

AUX 4 BLASONS
MALAVAI
Gravés en tous genres
Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon
Timbres de porcelaine, Cachets, Armoiries, Articles pour dessiner la prodrarie, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

JEUNE HOMME instruit, 30 ans, marié, père de famille, demande emploi régulier ou carte charrue. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal sous le n° 657 B F.

UNE JEUNE FILLE anglaise cherche place de gouvernante auprès d'enfants. S'adresser, bureaux du journal A. B.

ON DEMANDE jeunes gens quelques heures dans la journée pouvant faire de la représentation la commission. S'adresser au bureau du journal.

AU BON SOLDEUR
12, rue Maseud, Lyon
Vêtements pour hommes : mesure à prix réduits. - Nota : C'écrit les bons du Crédit ouvrier.

GENÈVE
Hôtel du Mont-Blanc
Rue du Rhône, M^{re} Vve GRAS-MOYRAT, recommandé au clergé et aux familles.

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT
GRANDE BAISSE DE PRIX
Lyon 6 St-Gomma
Médicaments français. Prix au plus bas. CONSULTA. GRATUITES de 10 à 6 heures

CONGO
Tirage le 20 Décembre
150 Lots par an, s'élevant à 950.000 Francs
PRIX : 98 FRANCS
1 lot de..... 100.000 fr. | 8 lots de..... 500 fr.
1 lot de..... 2.500 fr. | 20 lots de..... 250 fr.
PANAMA
Tirage le 15 Décembre
286 Lots par an, s'élevant à 2.200.000 Francs
PRIX : 118 FRANCS
1 lot de..... 250.000 fr. | 2 lots de..... 5.000 fr.
1 lot de..... 100.000 fr. | 5 lots de..... 2.000 fr.
1 lot de..... 10.000 fr. | 50 lots de..... 1.000 fr.
Par correspondance, ajouter 0.15 cent. par titre
EN VENTE
À l'Agence FUURNIER, 14, rue Coeffort, 14, LYON
ET DANS SES SUCCURSALES

HOTEL JEANNE D'ARC
(Petite-Bombard)
PARIS-BOULEVARD, 100 de la Bombard, à LYON
8 francs par jour; Repas à partir de 4 francs
LE PLUS ANCIEN HOTEL COMOD. ET ÉLÉGANT

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE
Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

LA JUSTICE SOCIALE
Hebdomadaire
DIRECTEUR : L'ABBÉ NAUDET
UN AN : 6 francs ADMINISTRATION : 145, Rue de Bâle, PARIS SIX MOIS 3 fr 50

LA JUSTICE SOCIALE
EST UN JOURNAL
Nettement républicain - au point de vue politique. Nettement démocrate - au point de vue social, qu'il traite toutes les grandes questions du jour.
SES RÉDACTEURS
Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement catholiques en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Église, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.

DÉCLARATION
Le Directeur et les Rédacteurs de la Justice sociale déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement de la sanction de la sainte Église catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils s'engagent, cependant, à offrir par avance tout ce que cette autorité y aurait à opposer, à effectuer, à accomplir, à réprover. Fasse Dieu que nos vœux incessants à solliciter nos opinions personnelles et ce que l'impartialité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'appui d'un jugement intégral et aux décisions inflexibles de l'Église de Jésus-Christ.

BULLETIN D'ABONNEMENT
Je soussigné
Demeurant à _____ rue _____ n° _____
Par _____ département de _____
Déclare s'abonner à la Justice Sociale pour (1) _____
Et joindre le prix (2) _____
NOTA - Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 6 fr. plus les frais de recouvrement. Il suffit d'envoyer sur ce bulletin : faire recouvrer à domicile.
(1) Un an, 6 francs. - 6 mois, 3 francs 50.
(2) Mandat ou timbres-poste.

BOURSE DE PARIS du 16 Novembre
Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTAT, DERNIER COURS, TERME, ACTIONS, COMPT., PRÉCÉD. CLOTURE, OBLIGATIONS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, OBLIGATIONS, DERNIER COURS.

BOURSE DE LYON du 16 Novembre
Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTATS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, OBLIGATIONS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, ACTIONS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, ACTIONS, DERNIER COURS.